

AMNESTY INTERNATIONAL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

16 mars 2001

AI Index : MDE 30/008/2001

Document Public

Nr du Service de Presse : 49

TUNISIE

Les défenseurs des droits humains, cible privilégiée de la répression

Amnesty International est gravement préoccupée par l'escalade sans précédent du harcèlement et des pressions contre les défenseurs des droits humains en Tunisie et appelle les autorités tunisiennes à y mettre fin.

« Les attaques dont sont quotidiennement victimes les défenseurs des droits humains constituent des violations flagrantes des engagements internationaux souscrits par la Tunisie en matière de droits humains », a déclaré Amnesty International. « Les défenseurs des droits humains tunisiens, longtemps soumis à des pressions de tout genre, sont aujourd'hui la cible privilégiée d'une campagne de plus en plus acharnée visant à les intimider et à les réduire au silence. »

La suspension des activités de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH) et la mise sous scellés de ses locaux à la fin de novembre dernier a marqué le début de cette nouvelle campagne. Depuis, toutes les réunions des dirigeants et membres de la LTDH, à Tunis et dans d'autres villes, ont été empêchées par les services de sécurité et des poursuites judiciaires ont été engagées contre le président de l'organisation, Me Mokhtar Trifi et son premier vice-président, Slaheddine Jourchi. Ces derniers jours, Me Anouar Kousri, membre du comité directeur de la LTDH et président de sa section de Bizerte, est surveillé et harcelé de manière particulièrement menaçante.

Au cours des dernières semaines des membres des services de sécurité ont agressé plusieurs femmes connues pour leur engagement dans des organisations de la société civile. Le 13 mars Khadija Chérif, dirigeante de l'Association tunisienne des femmes démocrates (ATFD) et membre du Conseil national des libertés en Tunisie (CNLT), a été agressée à la sortie du tribunal de Tunis par des agents de sécurité qui lui ont pris des documents par la force. Quelques jours auparavant, le 1er mars, elle avait été battue et insultée en face du siège du CNLT par des agents de sécurité qui ont également agressé Sihem Ben Sedrine, porte-parole du CNLT, et ont empêché la réunion du CNLT.

Peu avant cet incident, Me Naziha Boudhib, membre de l'ATFD et du jury du prix des droits de l'homme de l'Association tunisienne des jeunes avocats (ATJA), a été attaquée le 22 février par des agents en civil qui lui ont confisqué le dossier du jury.

« De telles pratiques sont en flagrante contradiction avec l'esprit même des engagements , sans cesse réitérés par les autorités tunisiennes, en faveur des droits humains en général et des droits des femmes en particulier », a souligné Amnesty International

Par ailleurs, Dr Moncef Marzouki, ancien président de la LTDH et ancien porte-parole du CNLT, a de nouveau été empêché de quitter le pays le 10 mars, alors qu'il venait à peine de récupérer son passeport. Cette énième mesure de harcèlement à l'encontre du Dr Marzouki n'est que la dernière en date. En décembre dernier il a été condamné à une année de prison pour ses activités en faveur des droits humains et quelques mois auparavant il avait été licencié de son poste d'enseignant à la faculté de médecine de l'Université de Sousse.

Un autre cas exemplaire de l'acharnement contre les militants de la société civile est celui de l'avocat des droits humains Nejib Hosni, emprisonné depuis décembre dernier. D'abord condamné à 15 jours de prison pour avoir refusé de se soumettre à une interdiction abusive d'exercer la profession d'avocat, il purge maintenant une ancienne peine de prison de huit ans imposée en 1996 pour une affaire de faux et usage de faux montée de toute pièce.

Les cas cités plus haut ne sont que quelques exemples parmi tant d'autres d'une campagne de répression déjà fort étendue et qui ne cesse de s'accroître. Parmi les méthodes les plus courantes on peut citer : la surveillance et filature permanentes des défenseurs des droits humains et de leurs familles (enfants compris), les coupures de leurs lignes téléphoniques, la confiscation de leur courrier, les actes de vandalisme contre leurs bureaux ou voitures, le bouclage par la police de lieux privés ou publics pour empêcher toute réunion, la confiscation des passeports, et les attaques injurieuses et dénigrantes à leur encontre dans la presse contrôlée par l'Etat.

Dans le même registre, plusieurs représentants d'organisations internationales des droits humains ont été expulsés ou interdits d'accès en Tunisie, dont trois dans les dernières semaines.

Amnesty International appelle instamment les autorités tunisiennes à :

- mettre fin immédiatement aux harcèlements, intimidations et attaques des défenseurs des droits humains ;
- s'assurer que des enquêtes impartiales soient menées sur les agressions dont ont été victimes les militants et militantes des droits humains, et que les responsables soient traduits en justice ;
- faire en sorte que les défenseurs des droits humains et les militants et militantes de la société civile soient protégés et puissent mener à bien leurs activités sans interférence ni crainte de persécution.

Vous pouvez également contacter le service de presse d'Amnesty International, à Londres, UK, on +44 20 7413 5566
Amnesty International, 1 Easton St., WC1X 0DW